

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 27 novembre 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 27 novembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[27 novembre 1884](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère
Destinataire[Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)
Lieu de destination42, boulevard Saint-Marcel, Paris
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la réorganisation de l'enseignement dans les écoles du Famelistère. Il l'avertit que Pénit va lui transmettre les instructions relatives à cette réorganisation et les sujets à développer dans ses conférences hebdomadaires aux enfants. Godin autorise Tinayre à rester attachée à l'enseignement dans les écoles du Famelistère jusqu'au mois de septembre suivant.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Famelistère](#)

Personnes citées[Pénit \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (261r, 262v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
